

# **MINIMAX 2022**

**Du 25 juin au 02 juillet**

**Organisée en Méditerranée Occidentale par la  
Société Nautique Grau du Roi Port Camargue**

## **AVENANT N°1 AUX INSTRUCTIONS DE COURSE**

**ARTICLE 9 : MARQUES**, modifié comme suit ;

Marque de départ : bouée rouge

Marque de dégagement : bouée jaune

Marque d'arrivée AJACCIO **BOUEE ORANGE**

Marque d'arrivée Port Camargue : bouée rouge

**ARTICLE 11 : DEPART**

**AJOUTER**

**11.4** : Pour la course 1, la zone de rassemblement pour le départ sera située à 1.5 mille dans le 300° de la sortie du port de Port Camargue.

Pour la course 2, la zone de rassemblement départ sera précisée au briefing.

**ARTICLE 13 : ARRIVEE**

**13.1 : REMPLACER**

AJACCIO : La ligne d'arrivée sera entre le feu rouge d'entrée du port Tino Rossi et une bouée rouge mouillée dans l'est de ce feu positionné approximativement au 41°55,1'N et 08°44,8'E

**PAR**

La ligne d'arrivée sera entre le feu rouge d'entrée du port Tino Rossi et la marque d'arrivée AJACCIO mouillée dans l'est de ce feu, positionnée approximativement au 41°55,1' N et 08° 44,8' E

## ARTICLE 14. SYSTEME DE PENALITE

### 14.2.2 : REMPLACER

Un voilier classé "D.S.Q", "D.N.F" « DNS »; dans un classement d'étape sera crédité pour cette étape du temps de course correspondant à son heure limite d'arrivée majoré de 2 heures (cf. Art. « 15 » des I.C.).

#### PAR

Un voilier classé "DSQ", "RET", "TLE", "NSC", "DNF" ou "DNS" dans un classement d'étape se verra affecter comme heure d'arrivée pour cette étape l'heure compensée du dernier concurrent classé majorée d'une pénalité de 6 (six) heures (en temps compensé).

## REEMPLACER

### ARTICLE 15. HEURES LIMITES

Course	Heure limite d'arrivée
1	Mardi 28 juin 20 heures
2	Dimanche 3 Juillet 10 heures

Les heures limites d'arrivée pourront être modifiées lors du briefing de la course à suivre.

#### PAR

### ARTICLE 15. TEMPS LIMITES

Les temps limites de course pour chaque allégeance (coef. sec/mille) sont indiqués dans les tableaux distribués aux concurrents. Il s'agit des temps corrigés, obtenus par application du CVL au temps réel.

Le temps réel limite de chaque bateau est supérieur au temps corrigé : il est indiqué dans le même tableau une estimation par excès du temps réel limite, à prendre en compte par les concurrents.

Les temps limites ont été calculés pour que les heures limites d'arrivée du bateau ayant l'allégeance la plus élevées soient approximativement :

Course	Heure limite d'arrivée
1	Mardi 28 juin 20 heures
2	Dimanche 3 Juillet 10 heures

Les heures limites d'arrivée pourront être modifiées lors du briefing de la course à suivre.

En cas de retard dans la procédure de départ, les temps limites ne sont pas modifiés.

## ARTICLE 17. CLASSEMENT

### 17.1 REMPLACER

Le classement général final sera établi par addition des temps obtenus dans chaque course.

### PAR

Le classement général sera établi par addition des **temps compensés** obtenus dans chaque course.

### 17.3 REMPLACER

Le classement général sera établi pour 2 groupes de bateaux :

- Groupe 1 : les bateaux de groupe de rating net  $\leq 23$
- Groupe 2 : Les bateaux de groupe de rating net  $> 23.5$

### PAR

Le classement général sera établi pour 2 groupes de bateaux :

- Groupe 1 : Les bateaux de **groupe brut**  $> 23$
- Groupe 2 : Les bateaux de **groupe brut**  $\leq 23$

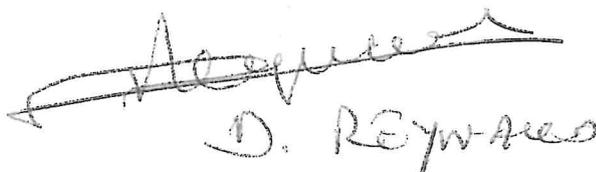
### AJOUTER

17.4 Un classement général réunissant les 2 groupes sera établi pour chaque course, ainsi que pour le classement général.

Affiché le vendredi 24 juin 2022 à 14 heures

Pour le Président du Comité de course, Alain FICHOU

le Comité de course adjoint Denis REYNAUD



D. REYNAUD

Le Président du Jury, Bruno GUTTIEREZ